

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

AGA- AFANB

10 septembre 2016

Mon dernier rapport en tant que président de l'Association francophone des aînés du N.-B. En effet, d'après nos règlements administratifs, le président ne peut être en poste que pendant deux mandats consécutifs de deux ans. J'en suis donc à la dernière année de mon deuxième mandat à titre président de l'Association.

Depuis septembre 2009, c'est un honneur et un plaisir d'avoir siégé au sein du conseil d'administration. Trois ans à la vice-présidence et quatre ans à la présidence de l'AFANB et, l'an prochain, une autre année, comme président sortant.

Pendant mes sept années au conseil d'administration, j'ai pu constater une évolution constante dans les dossiers et dans les nouvelles initiatives véhiculées par notre association. Je constate aussi que notre mission et notre raison d'être sont toujours pertinentes, c'est-à-dire de ***favoriser la promotion et la défense des droits et intérêts de ses membres, de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et leur culture.***

Plusieurs dossiers sont abordés et étudiés par l'AFANB : dossiers pour les services en français dans les foyers de soins et dans les services à domicile qui ne sont pas offerts dans certaines régions.

Une de nos préoccupations, c'est la tendance du présent gouvernement provincial de vouloir privatiser des services, à titre d'exemple les services de l'extramural. Nous craignons que ces services, actuellement obligatoires et offerts dans les deux langues officielles ne le soient plus offerts ou affaiblis par une mutation à un organisme privé.

En outre, nous devons continuer de travailler avec le gouvernement, les institutions, les organismes et les communautés pour créer au Nouveau-Brunswick un environnement propice au vieillissement en santé, dans le respect de notre langue et de notre culture française.

De plus en plus, nous sommes incités à intervenir par le biais des médias ou sur invitation des médias, sur des sujets concernant les 50 ans et plus de notre province. Ces sollicitations courantes de la part des médias d'information pour notre expertise ou pour faire connaître le point de vue des francophones de 50 ans et plus, est la preuve que notre association gagne en notoriété et en crédibilité, lorsque vient le moment de défendre les droits et intérêts de ses membres.

Il ne fait aucun doute que nous avons de plus en plus de crédibilité auprès des instances gouvernementales. Nous avons des appuis financiers pour nos Rendez-vous mieux-être 50+, les Jeux de l'Acadie 50+ et notre projet des Municipalités et Communautés amies des aînés.

En ce qui concerne MADA/CADA, un guide de fonctionnement a été développé avec l'appui de nos partenaires. Le ministère du Développement social en a fait la traduction afin qu'il soit partagé avec les municipalités et communautés anglophones.

Malgré tout le travail réalisé au cours des dernières années, de nombreux défis nous attendent dans les années à venir. L'un de ces défis, vous l'aurez sûrement deviné, est le financement de notre Association. Afin de continuer à améliorer les projets existants et à développer de nouveaux projets, nous devons continuer à aller chercher du financement auprès de notre gouvernement provincial et du fédéral et également auprès du secteur privé. C'est pourquoi nous avons conclu une nouvelle entente le 30 avril 2016 avec Uni Coopération financière anciennement la Fédération des caisses populaires acadiennes et les Assurances générales Acadie. Nos remerciements à ces deux groupes pour ce partenariat.

Pour que notre Association puisse réaliser ces objectifs, il est important que tous, ensemble et individuellement, nous déployons des efforts pour mieux nous faire connaître et pour rejoindre les 50 ans et plus francophones du N.-B. D'où l'importance d'un travail collectif pour travailler à l'augmentation de nos membres.

Lorsque j'ai été élu à la présidence de l'AFANB en 2012, j'ai émis le vœu de voir grandir notre effectif chaque année. Nous avons recruté de nouveaux clubs et de nouveaux membres, toutefois certains ont négligé de renouveler leur carte d'admission. J'invite donc chacun et chacune d'entre vous à être ambassadeurs et ambassadrices de notre Association afin de nous aider à recruter davantage de membres, à en faire la promotion et faire mention de tout le travail que nous effectuons au profit du mieux-être des 50 ans et plus dans notre province.

Le bilan que nous allons vous présenter indique la portée de nos actions et le rayonnement de notre Association. Si nous réussissons à rallier à notre cause de plus en plus de francophones, nous gagnerons en force et en influence au profit des projets et dossiers que nous réaliserons aux noms de ceux et celles que nous représentons.

Pour mener à bien nos initiatives et en considération de nos moyens financiers, notre conseil d'administration s'est rencontré à trois occasions, soit les 2 et 3 décembre 2015, les 28 et 29 avril et le 9 septembre 2016. Je tiens d'ailleurs à remercier les membres du conseil de leur appui, de leur compétence et du temps qu'ils ont investi dans l'orientation et l'avancement de notre Association.

À cet effet, vous trouverez, en annexe, un résumé de mes activités comme président. En plus, avec le rapport du directeur général, vous remarquerez que nous avons eu une année fort occupée et marquée de nombreuses activités et projets, le tout réalisé en concertation et collaboration avec le conseil d'administration, le personnel de l'Association, les agents de projets et les partenaires.

En terminant, je vous remercie de votre présence, de votre appui. Merci aux membres des conseils d'administration, des quatre dernières années, de l'appui que vous m'avez accordé tout au long de ces années.

Merci également au personnel permanent et contractuel de l'Association pour le temps et l'énergie investis à l'avancement des dossiers de notre Association!

Merci à vous, membres et partenaires, d'appuyer l'Association francophone des aînés du N.-B!

Bonne chance à la nouvelle présidence de notre association qui entra en fonction tout à l'heure!

Bien entendu, mon rôle à titre de président se termine, mais je vais continuer à m'impliquer dans d'autres dossiers en ayant toujours en tête l'intérêt de la communauté francophone au Nouveau-Brunswick.

Roger Martin, président